

La machine DIGGER est arrivée

Le 24 avril 2010 est une date historique pour le DIGGER 2 et le CPADD.

Effectivement, l'engin de déminage mécanique vient d'arriver au port de Cotonou.

Cela fait plusieurs années que le CPADD stationné à Ouidah au Bénin entretient des contacts privilégiés avec la Fondation Rodéo et la société DIGGER, qui est une société Suisse fabriquant des machines de déminage mécanique.

Le protocole d'entente a été concrétisé, le 11 janvier 2010, par la signature entre les deux parties.

Cette coopération est aujourd'hui passée à une nouvelle étape, puisque cette Fondation a envoyé au CPADD au printemps 2010 l'une de ses machines de déminage DIGGER D-2a, pour qu'elle y soit utilisée en tant que machine école pour la formation de superviseurs et d'opérateurs en déminage mécanique.

Cet envoi répond à un souhait exprimé par les deux parties, d'une part la société DIGGER qui trouve un lieu pour la formation et d'autre part le CPADD qui souhaite proposer cette nouvelle procédure de travail aux pays demandeurs auxquels de larges surfaces restent à traiter.

Le CPADD a noué cette coopération, dans l'objectif notamment de proposer une formation au déminage mécanisé. Ces procédés sont de plus en plus utilisés par bon nombre de pays qui souhaitent remettre les terres polluées à la disposition des usagers.

La remise de cette machine ainsi qu'un lot de pièces de rechange au CPADD a été rendue possible grâce aux généreux soutiens de la Ville de Genève, et de la Fondation RODEO – une organisation mise sur pied par les Rotary Club de Suisse.

L'objectif du CPADD est de pouvoir proposer aux instances institutionnelles ou non comme aux Organisations Non Gouvernementales (ONG) des possibilités de formations nouvelles avec l'utilisation pratique au déminage mécanisé dès la fin de l'année 2010.

Cet engin a une dizaine d'année d'utilisation dont les 3 dernières au Soudan et au Tchad.

Nous sommes convaincus que l'envoi d'une telle machine aura un impact positif et un écho favorable sur le monde francophone du déminage.

A ce titre toutes les demandes de formation seront étudiées avec la plus haute bienveillance dans un souci de répondre aux attentes des partenaires intéressés.